

SAR GRAND EST ANGOISSES ET INCOMPRÉHENSIONS

FIN 2024, LES AGENTS DU SERVICE DE L'ACTION RÉGIONALE GRAND EST ONT APPRIS QU'ILS DEVRAIENT EXPÉRIMENTER EN 2025 UNE NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL, IMPOSÉE PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE. LES RUMEURS DE PERTE D'ACTIVITÉS, LE MANQUE DE COMMUNICATION ET L'ABSENCE D'ÉCHANGES SUR LE TRAVAIL ET L'ORGANISATION ENVISAGÉE ONT GÉNÉRÉ DE NOMBREUSES TENSIONS PARMI LES AGENTS DES QUATRE ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS. LA CFDT RAPPELLE LA NÉCESSITÉ DE COMMUNIQUER CLAIREMENT ET D'ASSOCIER LES AGENTS AUX ÉVOLUTIONS, COMME CELA AVAIT POURTANT ÉTÉ FAIT DÉBUT 2024 DANS LE CADRE DE L'INTÉGRATION DU DAR DE METZ.

UN HISTORIQUE DÉJÀ MARQUÉ PAR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX

L'organisation actuelle du SAR, et plus largement celle des trois établissements historiques du Grand Est, remonte à la Réforme territoriale de 2016.

La CFDT rappelle que :

- à **Nancy et Reims**, la perte du SED et du SAR a laissé un goût amer. Pour de nombreux agents, le sentiment d'avoir perdu leurs missions, leur autonomie et leurs perspectives de carrière demeure présent, particulièrement pour les agents de l'ex-SAR et l'ex-SED.
- à **Metz**, cette nouvelle organisation représente une perte importante d'autonomie après plus de dix ans de fonctionnement quasi équivalent à celui d'une direction régionale. Le rattachement direct à la Direction Générale était perçu comme une forme de reconnaissance particulière. Ainsi, le rattachement à la Direction régionale du Grand Est historique en juillet 2022 leur a laissé le sentiment d'entrer en concurrence avec les trois autres sites du Grand Est, notamment en matière de budgets ou de promotions.

UN PROJET IMPOSÉ, SANS RÉELLE CONCERTATION

Le projet de modification de l'organisation des fonctions support RH, tel qu'il est décrit, impactera les quatre établissements.

Cependant, il ne correspond pas aux pistes qui avaient émergées en 2024 pendant plusieurs semaines lors des ateliers thématiques participatifs menés avec les agents du SAR et du DAR.

Le travail engagé dans ces ateliers n'a pas été pris en compte et les expérimentations nationales décidées fin 2024, ont été très mal accueillies.

Les agents n'ont pas compris pourquoi les réunions de réseau interne RH, secrétariat et formation ont subitement été suspendues depuis janvier 2025 sans perspective de reprise malgré le besoin d'harmoniser les pratiques.

Nombre d'entre eux ont le sentiment que les décisions se prennent au niveau des encadrants sans consultation et que leur travail quotidien est dévalorisé par cet objectif affiché par la direction de « professionnalisation » des agents.

Certes, le chef de SAR a rencontré les équipes des quatre établissements en janvier et février 2025 mais il n'y a pas eu le même niveau d'information selon les sites.

GROUPE DE
TRAVAIL,
SAR GRAND-EST,
AVRIL 2025



Les agents des RH n'ont reçu pour toute communication de la Direction qu'une unique note sur la future organisation envoyée à tous les agents lors de la diffusion des postes en mars 2025.

Pour la CFDT, ce manque d'information a généré un climat de tension et de stress particulièrement lourd, allant jusqu'à entraîner des arrêts maladie. Cela complique la gestion des congés et fragilise la continuité de service.

Interrogés, les agents expriment une vive inquiétude quant à l'avenir du SAR et déclarent souvent que cela a un impact sur la qualité de leur travail au quotidien.

La CFDT tient à rappeler que cette « l'expérimentation » ou « nouvelle organisation » constitue de fait une réorganisation de par son impact lourd et conséquent pour les agents, dont certains perdent une grande part de leurs activités.

Afin de remettre en place du collectif et rassurer les agents sur leur sort, la CFDT demande :

- Un véritable échange pour tous les agents SAR de la sphère RH, simultanément, pour une présentation de la cible et de son fonctionnement,
- Un accompagnement individuel et collectif des agents, comme cela se fait habituellement en cas de réorganisation. La Direction peut solliciter la DAC (Division Accompagnement et Coaching) ou les assistants de services sociaux,
- Des communications régulières et transparentes à destination de l'ensemble des agents du SAR,
- La reprise immédiate et régulière des réunions de réseau interne SAR Grand Est pour ajuster les dispositifs envisagés,
- Un renoncement à des suppressions d'effectifs prématurés, afin d'attendre à minima le bilan final des expérimentations.

La CFDT exige par ailleurs qu'une fiche d'impact de cette réorganisation soit réalisée afin d'alimenter les échanges en dialogue social local, voire national.

POINTS DE VIGILANCE

Pour la CFDT, maintenant que la cible et le calendrier de transfert sont établis, il est temps de passer à la mise en œuvre, sans complexifier inutilement les processus pour les utilisateurs finaux.

La mise en place devra permettre, si nécessaire, des ajustements ou un retour en arrière.

Plusieurs points critiques doivent encore être anticipés :

- la sécurisation de l'accès aux données depuis plusieurs sites, aujourd'hui non couverte par les règles de sécurité informatique actuelles,
- la gestion de l'archivage et du transfert des dossiers RH,
- la mise en place de circuits de communication clairs et complets pour chaque processus, incluant l'ensemble des acteurs concernés,
- la formation au logiciel Sirhius pour les agents n'en ayant pas bénéficié et les prochaines arrivées.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les documents du groupe de travail du CSA sur [Symphonie](#)

Prochaines réunions

GT-CSA du 20 mai : DSDS : bilan de la supervision du recensement

CSA du 20 mai : DDAR : stratégie de diffusion des travaux Insee et nouvelle identité visuelle du SSP

VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GROUPE DE TRAVAIL

Prisca Blancard,
Secrétaire générale

Nathalie Bailly,
DR Grand Est

Stéphane Dupin,
DR Auvergne-Rhône-Alpes

Sonia Schwartz,
DR Grand Est